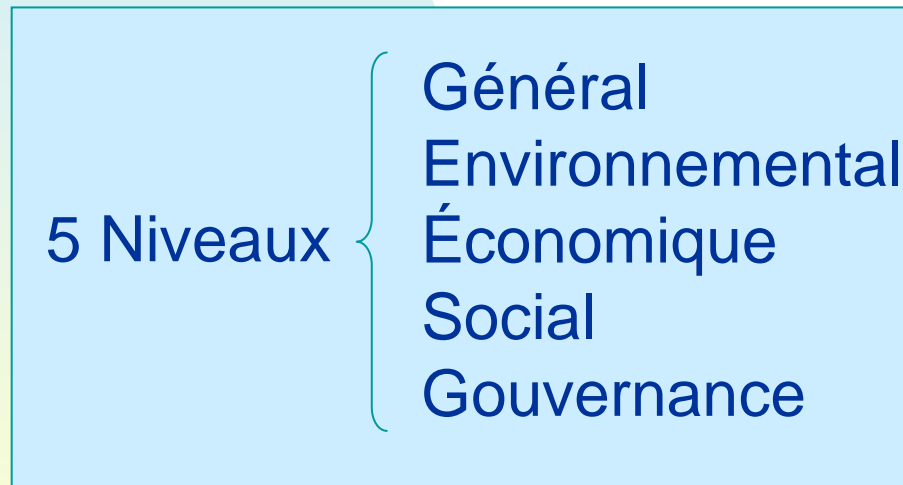


Les différents niveaux de la stratégie de **Paris 3D**





◆ NIVEAU GENERAL de l'établissement

- ☞ **Qu'est ce qu'une ECO UNIVERSITE ?**
 - université qui maîtrise ses impacts ?
 - université qui développe des savoirs et des techniques environnementales ?
 - université qui a une politique de développement durable ?
- ☞ **Quels locaux sont concernés (périmètre) ?**
- ☞ **Combien de temps ?**

LA STRATEGIE DE



◆ NIVEAU ENVIRONNEMENT

- Être en conformité avec la réglementation
- Réduire les impacts
- Réduire les consommations ⇒ effets sur l'économie

- Développer de nouvelles technologies et de nouveaux savoirs ?
- Former le personnel ?



◆ NIVEAU ECONOMIE

- ☞ **Maîtriser** les dépenses liées aux énergies, aux fluides et aux déchets ⇒ effets sur l'environnement.
- ☞ **Renforcer** la coopération entre le milieu économique et les composantes de l'université (formation et recherche).
- ☞ **Clauses environnementales dans les appels d'offres ?**
- ☞ **Développer la recherche sur les écotecnologies ?**

LA STRATEGIE DE



◆ NIVEAU SOCIAL

- ☞ **Verdir** les enseignements ?
- ☞ **Favoriser** la mise à niveau, égalité des chances, sélection ?
- ☞ **Restauration, santé ?**
- ☞ **Travailler** avec les associations, la ville (ex. AFET Ecocitoyen...)

LA STRATEGIE DE



◆ GOUVERNANCE ET DEMOCRATIE

- ✎ Adapter des statuts de l'université à la nouvelle réglementation.
- ✎ Définir les responsabilités des différents acteurs (étudiants, personnels, conseils, composantes, associations, syndicats...)
- ✎ Informer et proposer la consultation publique

Retombées

Une Université qui promeut le DD,

- Maîtrise ses impacts environnementaux et ses risques (HS)
- Optimise sa gestion (économique, énergétique, déchets...)
- Améliore la qualité des biens et des personnes (HS QE)
- Pérennise ses activités
- Devient une vitrine, est attractive, crée du lien...
- Labellisée / Benchmarking DD / Classée

LA PREMIERE PHASE

- ◆ Engagement de l'Université et Délégué DD

- ◆ Analyse de l'existant en termes de DD

- ◆ Définition d'un projet

- ☞ stratégie, actions, suivi, évaluation...
- ☞ objectifs chiffrés et des délais de réalisation.

- ◆ Information et Communication

- ☞ auprès des différents acteurs de l'université,
- ☞ des autorités de tutelle et des collectivités locales,
- ☞ page web dédiée.



Lettre de mission DD

- — **Etablir un diagnostic des actions à mener** afin d'engager l'établissement dans la mise en place d'une politique de DD,
- — **Participer**, en collaboration avec le Vice président « Projets et Aménagements Immobiliers » à l'établissement du bilan énergétique du site PRG,
- — **Planifier**, en lien avec le SG, les actions à mener à l'échelle du plan quadriennal, et préparer le volet DD du bilan quadriennal,
- — **Elaborer**, en relation avec le délégué « Ressources moyens » et le Président de la commission des moyens, un plan pluri-annuel d'investissement dans le DD,
- — **Contribuer**, en lien avec le SG, à la sensibilisation des services en vue de la mise en place de pratiques professionnelles plus respectueuses du DD,
- — **Mener une réflexion**, en lien avec le CEVU, sur l'insertion du DD dans les formations initiales
- — **Contribuer** avec le service de la communication et l'attaché de communication de la présidence à mieux faire connaître les actions menées par l'établissement dans le domaine du DD.

Actions en cours et propositions 2009-2010

- Clauses DD dans les marchés publics
- Flotte de véhicules de l'Université
- Tri sélectif du papier, D3E : de l'étude à la mise en œuvre
- DPE
- Initier le Plan vert

- Formation du personnel au DD
- Politique de stages DD dans l'établissement
- Communication avec une page web DD dédiée
- Proposer des UE libres de DD
- Réseau de correspondants DD (UFR, Services centraux...)
- Budget dédié de base ou opérationnel en fonction des actions à conduire



❖ L'Analyse Environnementale et L'Agenda 21 support du DD

- ◆ **La démarche de DD peut se traduire par un document stratégique et opérationnel** (sur le long terme : 10 à 15 ans)
 - ☞ Réalisation et signature d'un **Agenda 21** spécifique PARIS DIDEROT et reconnu par les autorités nationales et européennes
 - ☞ ou Plan Vert

ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

1. Etat des lieux

- ☞ Aspects réglementaires
- ☞ Les milieux (air, eau, sol, paysage, biodiversité...)
- ☞ Les énergies, les fluides, les déchets, les transports...
- ☞ Les achats et les coûts de fonctionnement
- ☞ Synthèse des résultats

2. Actions

- ☞ Préparation des indicateurs d'impacts environnementaux
- ☞ Elaboration de pistes d'action (mise en conformité, réduction des impacts, valorisation des déchets...)

3. Constructions et études opérationnelles

- ☞ Aspects réglementaires
- ☞ Analyse complète du site
- ☞ Déclaration des préoccupations environnementales
- ☞ Hiérarchisation des cibles HQE® et/ou HPE®
- ☞ Définition des exigences générales en matière d'environnement



LA DEMARCHE AGENDA 21 ou Plan Vert

- ✓ Publication de l'Agenda
- ✓ Programmation des actions
- ✓ Rédaction d'un plan global

SUIVI & EVOLUTION

MISE EN ŒUVRE

- Impulsion
- Etat des lieux
- Information
- Forum
- Fixation des objectifs